



POWER CORPORATION
DU CANADA

COMMUNIQUÉ
POUR PUBLICATION
IMMÉDIATE

Les lecteurs sont priés de se reporter à la section intitulée
« Déclarations prospectives » à la fin du présent communiqué.

Power Corporation du Canada – Émission d’actions privilégiées

Montréal, Québec, le 15 février 2012 – Power Corporation du Canada (TSX : POW) a annoncé aujourd’hui qu’elle avait convenu d’émettre 6 000 000 d’actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série G (les « actions de série G »), dans le cadre d’une acquisition ferme, pour un produit brut de 150 M\$. Les actions de série G seront émises au prix de 25,00 \$ l’action et donneront droit à un dividende au taux annuel de 5,60 %. La clôture devrait avoir lieu vers le 28 février 2012. Les titres émis seront vendus par un syndicat de preneurs fermes dirigé par BMO Marchés des capitaux, RBC Marchés des Capitaux et Banque Scotia.

Power Corporation du Canada a également attribué aux preneurs fermes une option qui leur permet d’acheter 2 000 000 d’actions de série G supplémentaires au même prix d’offre. Si l’option des preneurs fermes est exercée intégralement, le produit brut total tiré du placement des actions de série G s’élèvera à 200 M\$.

La Société affectera le produit tiré du placement à ses ressources financières et aux besoins généraux de son entreprise.

Les titres qui font l’objet du placement n’ont pas été ni seront enregistrés en vertu de la *Securities Act of 1933* des États-Unis, en sa version modifiée, et ne peuvent être placés ou vendus aux États-Unis sans enregistrement ou dispense applicable des exigences d’enregistrement. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d’une offre d’achat des titres, et aucun de ces titres ne sera vendu dans un État où une telle offre, sollicitation ou vente n’est pas permise.

Power Corporation du Canada est une société de gestion et de portefeuille internationale diversifiée qui détient des participations dans des sociétés de services financiers, de communications et d’autres secteurs en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.

Le présent communiqué ne doit pas être distribué aux fils de presse américains ni être diffusé aux États-Unis.



Déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué de presse, à l'exception des énoncés de faits historiques, sont de nature prospective; elles sont fondées sur des hypothèses et sont l'expression des attentes actuelles de la Société ou, pour ce qui est des renseignements concernant les filiales ouvertes de la Société, sont l'expression des attentes actuelles publiées de ces filiales. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre le rendement financier, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information au sujet des attentes et des projets actuels de la direction, et le lecteur est prié de noter que ces déclarations pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les clients potentiels, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société et de ses filiales, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes inhérents, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions pourraient se révéler inexacts, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts stratégiques pourraient ne pas être atteints et que des priorités stratégiques pourraient ne pas être réalisées. Divers facteurs, qui sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales dans bien des cas, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent, notamment, l'incidence ou l'incidence imprévue de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des taux d'intérêt et des taux de change, des marchés des actions et des marchés financiers mondiaux, de la gestion des risques d'illiquidité des marchés et de financement, des changements de conventions et de méthodes comptables ayant trait à la présentation de l'information financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques liés à l'exploitation et à la réputation, des changements liés aux technologies, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, de la capacité de la Société et de ses filiales à effectuer des opérations stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance ainsi que du succès obtenu par la Société et ses filiales pour ce qui est de prévoir ou de gérer les facteurs susmentionnés. Le lecteur est mis en garde sur le fait de considérer les présents facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels attentivement et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur des facteurs ou des hypothèses importants ayant permis de tirer la conclusion ou d'effectuer la prévision ou la projection. Ces facteurs et hypothèses comprennent les perceptions de la direction des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances, notamment qu'on ne s'attend pas à ce que les facteurs mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et sur ses filiales. Bien que la Société considère ces facteurs et hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, ils pourraient se révéler inexacts.

À moins que la loi canadienne applicable ne l'exige expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes de l'entreprise de la Société et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés sont fournis dans ses documents d'information, y compris son plus récent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

– 30 –

**Pour de plus amples renseignements,
veuillez communiquer avec :**

Monsieur Edward Johnson
Premier vice-président, avocat-conseil et secrétaire
514-286-7400